



GRANDE
LOGE
FÉMININE
DE FRANCE

DOSSIER DE PRESSE

- **Présentation**
- **Une histoire inscrite dans la tradition maçonnique**
- **La promotion de valeurs de progrès**
- **L'expression de la parole des femmes**
- **Une méthode de travail**
- **L'engagement dans la cité**

Contact presse : **Marie Jeanne PREZIOSI - GLFF**
60 rue Vitruve 75020 PARIS
Tel. : 01 43 71 05 74
Fax : 01 43 71 78 28

email : glff@glff.org

Présentation de la G.L.F.F.

Association sans but lucratif, régie par la loi de juillet 1901, La grande Loge Féminine de France est la première obédience maçonnique féminine mondiale et réunit des femmes de tous âges, de tous horizons et de toutes cultures.

Elle est dirigée par un conseil d'administration de 33 membres, élus à l'assemblée générale annuelle. La présidente, ou Grande Maîtresse, est également élue à cette même assemblée.

La Grande Maîtresse pour 2001-2002 est Marie-France PICART.

La GLFF compte aujourd'hui plus de 10500 membres travaillant dans 340 loges.

- En France, elle est présente dans 87 départements dont 4 départements d'Outremer, la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion, ainsi que dans les territoires d'Outremer de Tahiti et de Nouvelle Calédonie.
- En Europe, dans 6 pays : le Luxembourg, l'Espagne, l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne et la République Tchèque.
- En Afrique, dans 7 pays : l'île Maurice, le Togo, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Congo et le Bénin.

Enfin, outre atlantique, il a y 2 loges au Vénézuéla, et 1 loge au Québec.

Créée par, et pour des femmes, elle veut offrir un espace privilégié de réflexion et d'échanges et d'expression de **la parole des femmes**.

Son but est de contribuer le plus efficacement possible à la promotion de **valeurs de progrès** de l'humanité et de la société, à l'édification d'un monde meilleur, plus juste et plus éclairé. Elle pose comme principe premier que le progrès général passe obligatoirement par le progrès de l'individu et que donc, son devoir en tant qu'institution est de mettre à la disposition de ses membres tous les moyens pouvant contribuer à leur amélioration personnelle, notamment son expérience collective, sa **méthode de travail**, dans le respect de la liberté de chacune, sans imposer ni dogme ni théorie.

La Grande Loge Féminine de France ne prétend détenir aucun secret, aucun savoir particulier : « je n'enseigne pas, j'éveille. », disent les frontons maçonniques. Elle sollicite l'engagement des femmes qui la rejoignent afin que, par le progrès personnel, chacune puisse assumer pleinement son rôle vis-à-vis d'elle-même, vis-à-vis des autres, vis-à-vis de la société.

Une histoire inscrite dans la tradition maçonnique

C'est en 1723, que sont rédigées les Constitutions fondatrices de la Franc-maçonnerie moderne.

L'ambition qui y est affirmée est celle de dépasser les antagonismes religieux qui avaient déchiré les pays en posant des principes de liberté de conscience et de tolérance et la capacité de l'être humain à se transformer, et à transformer le monde.

Bien que progressistes pour l'époque, ces constitutions ne faisaient aucune place aux femmes. L'histoire de la franc-maçonnerie féminine s'inscrit, comme celle de l'ensemble des femmes, dans une démarche d'indépendance et d'autonomie et leur accession à la démarche maçonnique a représenté une grande aventure de plus de deux siècles.

Dès 1774, des loges féminines, appelées loges d'adoption, existent sous l'égide de loges masculines du Grand Orient de France. A la Révolution, comme les loges masculines, elles disparaissent.

Au début du 19^{ème} siècle, alors que la Franc-Maçonnerie masculine connaît un nouvel essor, le Code Napoléon, qui fait de la femme une éternelle mineure, a son corollaire maçonnique. Il faudra attendre la fin du siècle pour que se pose à nouveau la question de l'entrée des femmes à part entière en Franc-maçonnerie, sous l'influence de militantes s'imposant sur le plan moral et intellectuel, telles Flora Tristan, Louise Michel...

En 1882, Maria Deraismes est initiée dans une loge masculine, qui fonde, avec d'autres maçons, l'obédience mixte du Droit Humain en 1893.

Dès le début du 20^{ème} siècle, la Grande Loge de France, obédience masculine, œuvre à la réactivation des loges d'adoption. La première loge ainsi créée est « Le Libre Examen » qui deviendra la loge n°1 de la GLFF.

Malgré le conflit mondial du début du 20^{ème} siècle qui en ralentit la progression, la Franc-maçonnerie féminine s'affirme. En 1935, les loges d'adoption sont au nombre de neuf et les maçonnes travaillent ardemment à la conquête de leur autonomie.

Mais la guerre encore, celle de 1939, en retarde la réalisation. En ces temps troublés les franc-maçons sont, avec d'autres, pris pour cible et se replient dans la clandestinité.

Ainsi, en 1944, à la libération, seules quatre loges parviennent à se reconstituer. Elles créent une dynamique qui aboutit, en 1945, à l'indépendance des loges d'adoption et à la création de l'Union Maçonnique Féminine de France.

C'est en septembre **1952**, que l'Union Maçonnique Féminine de France se donne le titre de **Grande Loge Féminine de France**.

La promotion de valeurs de progrès

La Franc-maçonnerie est à la fois :

- Un ordre initiatique auquel on adhère de sa pleine liberté,
- une alliance universelle fondée sur la solidarité,
- une école de vie qui s'appuie sur les valeurs de liberté, de respect de l'autre et de soi-même, de tolérance,
- un engagement dans la Cité pour un idéal de dignité humaine, de justice, de démocratie.

Dans sa recherche spirituelle, la Franc-maçonnerie ne fait appel à aucune mystique, à aucune révélation. Affirmant le principe de liberté de conscience, elle respecte les croyances mais n'en exige aucune. Elle est l'art de se construire pour mieux construire la société, avec des règles et des devoirs de bâtisseur.

Par sa démarche philosophique humaniste et laïque, elle entend dépasser les clivages, refuser les exclusives pour être le "centre de l'union".

La GLFF a fait sienne la devise de la République française « Liberté, Egalité, Fraternité ».

L'expression de la parole des femmes

Pourquoi avoir choisi de travailler en loges exclusivement féminines ?

Spécificité féminine ne signifie ni un repli, ni une défiance par rapport à un travail partagé avec des hommes, ce qui n'aurait aucun sens dans une société où la mixité est de règle, mais ce choix répond à la nécessité de trouver un temps et un espace de réflexion et de parole qui nous soient propres et qui nous permettent de prendre pleinement conscience de notre identité féminine et de notre responsabilité dans l'accomplissement de notre rôle de femme dans le monde.

Nous croyons que, comme le disait Rostand, « Si tu refuses ton propre combat, on fera de toi le combattant d'une cause qui n'est pas la tienne ».

Toutefois, profondément attachées aux principes d'ouverture et de non exclusive qui sont la pierre angulaire de la Franc-maçonnerie adogmatique, nous recevons dans nos Loges tout Franc-maçon ou toute Franc-maçonne d'une autre obédience souhaitant partager nos travaux .

Une méthode de travail

Le pivot de la démarche maçonnique est le travail en Loge, cette assemblée de maçonnes se réunissant régulièrement pour réfléchir et échanger sur des sujets divers en utilisant, de façon privilégiée, le symbolisme comme instrument de progression personnelle et de construction collective. La méthode maçonnique fait en effet sienne la devise de Socrate "Connais-toi toi-même et tu connaîtras le monde et les dieux".

C'est une école d'écoute, d'exercice de la liberté, d'enrichissement par les différences, une méthode de questionnement et de doute où l'on ne trouve pas forcément de réponses aux questions mais où l'on apprend plutôt à remettre en question certaines réponses.

Il ne s'agit pas en effet d'imposer un système quelconque, mais d'apporter sa contribution au perfectionnement de l'être humain et de la société.

C'est le vécu, jour après jour, dans la recherche permanente au sein des loges qui conditionne le rapport de la franc-maçonne avec elle-même, avec son groupe, puis avec la Cité.

**Travailler, à l'intérieur de nos loges, pour porter,
à l'extérieur, nos idées et nos valeurs.**

Penser le monde pour pouvoir plus efficacement le construire.

Avec l'héritage du passé, être des architectes de l'avenir.

Tel est l'idéal des Francs-maçones de la Grande Loge Féminine de France.

L'engagement dans la cité

Au XXIème siècle, les maçonnes de la GLFF portent une double responsabilité : celle de transmettre un héritage mais également de participer au combat pour bâtir une société plus consciente, plus fraternelle, plus juste. Elles sont tout particulièrement attentives à ce qui concerne la promotion des femmes, le respect de leurs droits et de leur dignité.

Si les travaux de réflexion en loges portent sur des sujets relatifs à la tradition maçonnique, ils explorent également le champ du social. Citons par exemple, parmi les sujets mis chaque année à l'étude des loges :

- 1949 : « Notre civilisation est-elle en décadence ? »
- 1952 : « Enseignement et laïcité »
- 1975 : « Femmes : mythes à détruire, réalité à construire »
- 1984 : « Avons-nous créé une société d'assistés ? »
- 1992 : « Rôle et engagement de la femme dans la Cité et dans le monde »
- 1998 : « Enseigner un enfant, ce n'est pas remplir un vase, mais allumer un feu »
- 2001 : « Laïcité »

Au delà de la responsabilité de chaque maçonnes, de défendre par des prises de position dans son environnement, les valeurs de tolérance, d'équité, de justice, de respect de l'autre auxquelles elle est attachée, la GLFF s'exprime, notamment dans des émissions de radio, sur France Culture, le troisième dimanche de chaque mois ainsi que dans des colloques, sur des sujets dont les enjeux sont fondamentaux pour les femmes :

- 1974 : « Conception et avortement : la parole est aux femmes » (organisé conjointement avec le G.O.D.F.).
- 1993 : « Rôle et engagement de la femme dans la cité et dans le monde »
- 2000 : « Femmes d'Europe et d'ailleurs : ensemble, pensons le monde. »
- 2001 : « La dignité humaine », colloque co-organisé par 5 obédiences maçonniques

Ces réflexions collectives trouvent leur prolongement par l'action dans la cité et la GLFF s'est engagée également de façon active dans des débats citoyens : lois sur la contraception et l'IVG, parité, laïcité, bioéthique,... ainsi que dans des actions de solidarité pour les victimes de guerres, de catastrophes naturelles, soutien à des associations humanitaires,....

Elle peut prendre position par des communiqués de presse et en participant à des manifestations lorsque les droits des femmes sont bafoués ou les principes fondamentaux de la République remis en cause.

Tout récemment encore, elle a été partie prenante des actions de soutien aux femmes afghanes et à la manifestation de septembre 2001.

Pour respecter la diversité des points de vue des femmes de la GLFF, qui font la richesse de l'obédience, et pour se prémunir de tout risque d'instrumentalisation, l'association s'interdit tout lien avec des organisations politiques.